

2023/557

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois et le quatre décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réception, située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

Date de la convocation : 28/11/2023	Présents : Nicolas BARTHE, Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Thierry SEGARRA, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Patrice PASTOU, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Vanessa BLAY, Sandrine RABASSE, Rudy KLEIN, Bernard PAGES, Michel PLAZA, Isabelle OSTERSTOCK, Patrick LANNES, Florian GUZDEK, Fabien BATLLE, Fabrice SCHORDING Absents excusés ayant donné procuration : Absents : Jean-Charles FESQUET, Martial MIR, Franck DE LA LLAVE Secrétaire de séance : Rudy KLEIN
Nombre de conseillers :	
En exercice : 27	
Présents : 24	
Votants : 24	

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES ET D'ELECTRICITE PAYS CATALAN (SYDEEL66) -Renouvellement du délégué titulaire à la suite de la démission d'un élu-

Laurent LOPEZ informe les élus de la démission le 9 novembre 2023, de Monsieur Khalid NESSAR, inscrit sur la liste « Pour vous Toulougiens ».

A la suite de cette démission, il est nécessaire de procéder au remplacement de Monsieur Khalid NESSAR délégué titulaire conformément à l'article L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 6 des statuts du SYDEEL Pays Catalan, pour représenter la commune au sein du comité syndical du Syndicat Départemental d'Electricité Pays Catalan.

Laurent LOPEZ précise que cette désignation à lieu à la majorité absolue, et propose de désigner en qualité de délégué titulaire : Monsieur Fabrice SCHORDING.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DESIGNE comme délégué titulaire et suppléant pour représenter la commune au sein du comité syndical du Syndicat Départemental d'Electricité Pays Catalan :

- Délégué titulaire : Fabrice SCHORDING
- Délégué suppléant : Eric BOSQUE

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le 11/12/2023
ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231208-DE

2023/558

NB

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Délibération rendue exécutoire par publication ou
notification
à compter du 11/12/2023.

Fait à Toulouges, le 5 décembre 2023

Le Maire,



Nicolas BARTHE

Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.

INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.

INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 11/12/2023